



(VAUCLUSE)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 18 novembre 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 18 novembre 2013 sous la présidence de Monsieur Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Véronique GACH, Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à M. Dominique MARIANI-VAUX, Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-François DORE, M. Pierre ELY (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle PITON, Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS :

| | |
|--|----|
| Nombre de Membres composant le conseil | 33 |
| Présents | 25 |
| Absents représentés | 8 |
| Absents excusés | 0 |
| Absents | 0 |

1 - Service Pôle Prévention - Convention de Partenariat entre la Commune d'APT et la Cité Scolaire Charles de Gaulle à APT année scolaire 2013/2014.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

2 - Service des sports - Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition par la Communauté des Communes du Pays d'Apt d'appareils de fitness d'extérieur sur le site du Plan d'Eau d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

3 - Direction des Affaires Culturelles - Participation à l'appel à projets Etat-Région portant sur la culture scientifique, technique et industrielle, dans le cadre de l'exposition temporaire " LE VIN, Nectar des Dieux, génie des hommes".

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

4 - Service Aménagement Urbain - Acquisition de la parcelle G 13 au lieu dit de la " Tuilerie " à la SAFER.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

- 5 - Service Aménagement Urbain - OPAH du Centre Ancien et des faubourgs : Aide aux propriétaires.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 6 - Service Aménagement Urbain - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat visant à lutter contre l'habitat indigne et très dégradé la précarité énergétique du centre ancien et des faubourgs Apt : Convention n°2.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 7 - Service Aménagement Urbain - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat n°2 du centre ancien et des faubourgs d'APT : Convention de financement entre la Région PACA et la Ville d'APT.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 8 - Service Aménagement Urbain - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat n°2 du centre ancien et des faubourgs d'APT : Financement de l'équipe de suivi-animation - Demande de subvention auprès de l'ANAH, Année 1.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 9 - Service Aménagement Urbain - Reconversion du quartier des Ocres : Prise en considération de l'opération d'aménagement - Définition d'un périmètre d'étude et de sursis à statuer.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 10 - Service Aménagement Urbain - Reconversion du Quartier des Ocres : Définition d'un nouveau périmètre de délégation du droit de préemption urbain à l'Etablissement Public Foncier Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 11 - Administration Générale - Cession des parcelles cadastrées AX n° 86 et AX n° 90 dénommées " ancienne caserne des pompiers " à l'office public HLM Mistral Habitat en vue de réaliser la construction de 33 logements locatifs conventionnés, construction d'une crèche intercommunale et d'environ 100 m² de bureaux.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 12 - Administration Générale / Service Travaux Neufs - Réalisation, transport et mise en place d'une passerelle piétonne et cycliste sur le Calavon - Protocole d'accord relatif à un échange de terrains entre Monsieur André SEIGNON et la Commune d'Apt.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 13 - Police Municipale - Capture des animaux domestiques sur le territoire de la commune d'Apt - Approbation de la convention avec la société S.P.C.A.L.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 14 - Service Association - Subvention exceptionnelle de 200 € à l'association des anciens combattants et victimes de guerre du pays d'Apt.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 15 - Service Ressources Humaines - Recensement de la population - Année 2014.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 16 - Service Ressources Humaines - Modification du temps de travail hebdomadaire.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 17 - Service Ressources Humaines - Recrutement d'agents contractuels - Accroissement saisonnier d'activités CLSH - Année 2014.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.
- 18 - Service Ressources Humaines - Recrutement d'agents contractuels - Accroissement temporaire d'activités.**
Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

LE MAIRE
Olivier CUREL